

17 jan 2020 -15:40

Appartient à [Conseil des ministres du 17 janvier 2020](#)

Dispositions concernant le détachement des travailleurs

Le Conseil des ministres a approuvé un avant-projet de loi portant diverses dispositions concernant le détachement de travailleurs.

L'avant-projet de loi vise à transposer en droit belge la directive européenne (UE) 2018/957 modifiant la directive 96/71/CE concernant le détachement de travailleurs effectué dans le cadre d'une prestation de services.

L'objectif de la révision opérée par la directive (UE) 2018/957 est de permettre à la directive 96/71/CE de continuer à assurer un juste équilibre entre la nécessité de promouvoir la libre prestation des services et d'assurer des conditions de concurrence équitables, d'une part, et la nécessité de protéger les droits des travailleurs détachés, d'autre part.

Une telle directive vise tout d'abord à renforcer l'application de certains principes prévus par la directive 96/71/CE concernant le détachement de travailleurs en ce qui concerne les conditions de travail et d'emploi applicables aux travailleurs détachés. Elle ajoute également de nouvelles dispositions en ce qui concerne l'information sur de telles conditions de travail et d'emploi et le lieu effectif du détachement. Et ce, particulièrement en cas de détachement prenant la forme d'une mise à disposition de travailleurs intérimaires ou autres auprès d'un utilisateur. L'avant-projet de loi introduira de tels principes et règles dans la législation du travail belge.

L'avant-projet est transmis pour avis au Conseil d'Etat.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Koen Geens, Vice-Premier ministre et ministre de la Justice,
chargé de la Régie des bâtiments, et ministre des Affaires
européennes
Boulevard de Waterloo 115
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 542 80 11

Sieghild Lacoere
Porte-parole
+32 475 50 55 50
sieghild.lacoere@just.fgov.be

Philippe De Backer, ministre de l'Agenda numérique, des Télécommunications et de la Poste, chargé de la Simplification administrative, de la Lutte contre la fraude sociale, de la Protection de la vie privée et de la Mer du Nord
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique 50 bte 155
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 528 65 89

Caroline Leys
Porte-parole
+32 497 73 79 17
caroline.leys@debacker.fed.be

Nathalie Muylle, ministre de l'Emploi, de l'Economie et des Consommateurs, chargée de la Lutte contre la pauvreté, de l'Egalité des chances et des Personnes handicapées
Rue Ducale 61
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 233 51 11

Miet Deckers
Porte-parole
+32 475 76 65 26
miet.deckers@muylle.fed.be

Didier Deweerdt
Porte-parole
+32 473 86 16 36
didier.deweerdt@muylle.fed.be